

Affaire suivie par :

Jean-Yves Deler
Tél : 04 72 80 60 09
Mél : jean-yves.deler@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Clermont-Ferrand, le 2 septembre 2026

L'Inspecteur d'Académie -
Inspecteur Pédagogique Régional
De Sciences économiques et sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Sciences économiques
et sociales

Copie à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

Objet : Lettre de rentrée scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur, cher(e) collègue

Je souhaite la bienvenue aux collègues arrivant, ou de retour, dans notre académie et, à tous, une agréable rentrée dans vos établissements. J'adresse enfin tous mes vœux de réussite aux professeurs contractuels et certifiés engagés dans la préparation des concours internes.

Baccalauréat 2026

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs évaluateurs des épreuves du baccalauréat 2026 pour leur engagement lors de la correction des écrits et l'évaluation des épreuves du grand oral. Une répartition inadéquate des lots de copies entre les différents correcteurs (le même nombre de professeurs ayant été initialement retenu pour le J1 et pour le J2) a amené cette année les collègues en charge des écrits du jour 1 à corriger des lots sensiblement plus importants que ceux des professeurs en charge des épreuves du jour 2. Ce déséquilibre, lié à des départs au sein du bureau de gestion du baccalauréat au rectorat, ne devrait plus se reproduire à l'avenir. La différence de complexité entre les sujets des deux journées d'épreuves vous a par ailleurs amenés à déployer d'importants efforts de modulation de vos critères de notation, qui ont permis une convergence notable des moyennes des épreuves subies lors des deux journées et *in fine*, une évaluation plus équitable des candidats. Je vous en suis particulièrement reconnaissant. Vous trouverez ci-après quelques données statistiques relatives aux choix réalisés par vos élèves ainsi qu'aux moyennes qu'ils ont obtenues aux différentes épreuves.

	JOUR 1							JOUR 2						
	DISSERTATION			EC			TOTAL	DISSERTATION			EC			TOTAL
	Nbre de copies	%	Moyenne	Nbre de copies	%	Moyenne	Nbre de copies	Nbre de copies	%	Moyenne	Nombre de copies	%	Moyenne	Nombre de copies
Clermont-Ferrand	481	40,49 %	11,9	707	59,51 %	11,3	1188	99	11,66 %	12,3	750	88,34 %	12,3	849
Lyon	1172	31,66 %	11,7	2530	68,34 %	11,9	3702	318	12,17 %	12,7	2296	87,83 %	12,4	2614
FRANCE	23141	33,95 %	11,6	45031	66,05 %	10,9	68172	6510	12,99 %	12,1	43619	87,01 %	11,9	50129

Baccalauréat 2027 : programme et exigences en matière de compétences linguistiques

Les chapitres évaluable pour les écrits 2026 restent inchangés pour la session 2027 (écrits comme épreuves orales du second groupe). Les élèves qui le souhaitent pourront toutefois choisir comme sujet de grand oral une problématique afférente à l'un des chapitres consacrés à l'école, aux crises financières ou à la justice sociale. Les chapitres de la classe de première peuvent bien évidemment faire l'objet d'un questionnement de grand oral.

Je vous rappelle par ailleurs qu'un juste niveau d'exigence doit être porté par l'ensemble des enseignants, dans toutes les disciplines, en matière de maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe. Cette exigence sera donc pleinement prise en compte dans les examens nationaux à compter de la session 2027. Une note de service relative à la prise en compte de la maîtrise de la langue aux épreuves du bac devrait être publiée le 10 septembre prochain, qui inclura probablement des grilles associées vous permettant de préparer au mieux vos élèves. Cette note de service vous sera transmise via la liste de diffusion disciplinaire.

JECO 2026

Les Journées de l'Economie se tiendront les 3, 4 et 5 novembre prochains à Lyon. Le programme est disponible à partir du lien suivant :

<https://www.journeeseeconomie.org/affiche-conference2026>

La DGESCO proposera un atelier spécifiquement consacré aux professeurs, mercredi 4 dans l'après midi. Animé par Emmanuel Buisson-Fenet, Anne-Cecile Broutelle, (professeurs en CPGE au lycée du Parc) et par Christophe Lavalie, il aura pour objet : "Enseigner la démarche de l'économiste, du sociologue et du politiste en SES". Les modalités d'inscription sont accessibles à partir du lien suivant :

<https://www.journeeseeconomie.org/node/16325>

Vous pouvez inscrire vos classes aux conférences. Le lien ci dessus vous permettra de consulter les modalités de leur inscription. En ces temps de disette budgétaire, il sera difficile, cette année encore, de financer les déplacements et séjours de professeurs dans la capitale des Gaules durant l'événement. Certaines équipes sont toutefois parvenues à obtenir de leurs chefs d'établissement l'émission d'ordres de mission (sans frais) pour participer à ces journées. Je peux appuyer ce type de démarches auprès de vos proviseurs si vous le souhaitez.

Concours SES Campus de l'innovation. Classe de Première

Depuis 2023, le Collège de France propose aux élèves de Première de travailler en groupe autour d'un projet leur permettant de mobiliser concrètement les connaissances acquises en cours de SES ou via les ressources pédagogiques du Campus. Les candidats doivent choisir l'un des objectifs d'apprentissage du programme puis l'illustrer par des exemples issus de leur environnement immédiat (leurs lycées, quartiers, communes, centres d'intérêt, actualités...). Le format de la production reste libre. Les prix seront remis au Collège de France au printemps 2027. Les inscriptions à la session 2027 seront ouvertes du 21 septembre au 6 octobre :

<https://campus-innovation-lycees.fr/concours-ses/>

Prix lycéen Lire l'Economie

Le Prix lycéen "Lire l'Économie" est attribué à un ouvrage d'économie, paru l'année civile en cours, qui favorise l'analyse et la réflexion économiques. Les ouvrages qui concourent pour le prix vulgarisent l'économie et servent de ressources pour les élèves. Toutes les classes de lycée peuvent participer au vote. Vous pouvez inscrire votre classe jusqu'au 20 octobre, à partir du site dédié

<https://eduscol.education.gouv.fr/6342/le-prix-lyceen-lire-l-economie>

Partenariat INSEE et formation à la constitution de vos propres données statistiques.

Dans le cadre du partenariat établi récemment entre l'INSEE et la Région académique, deux sessions de formation vous seront proposées cet hiver par des experts de cet organisme. Durant une demi-journée, les participants apprendront à utiliser les outils permettant de concevoir leurs propres documents statistiques à partir des données disponibles sur le site Insee.fr. Cette formation permet notamment d'établir des séries, tableaux et cartes à partir de

données locales. Un courrier ultérieur vous informera des dates de ces formations et vous invitera à vous inscrire.

Ressources,

1- Depuis quelques années, le Collège de France propose, via ses chapitres du Campus de l'innovation, un traitement de tous les questionnements du programme, qui va toutefois bien au-delà des connaissances attendues, au point de servir de base de travail pour les candidats aux concours. C'est la raison pour laquelle des fiches de synthèse qui se limitent aux fondamentaux du programme ont été rédigées l'année dernière. Leur objet est de présenter précisément, en respectant à la lettre le programme officiel, les contenus que devraient maîtriser les élèves. Ce travail avait été réalisé l'année dernière sur les chapitres du programme de terminale ; il l'est maintenant aussi sur ceux de première.

Ces fiches de synthèse en ligne sur le site de Campus de l'innovation du Collège de France.

<https://campus-innovation-lycees.fr/>

2- Je rappelle à nos jeunes collègues et aux entrants dans notre académie que nous disposons, avec le site Webclass, d'une banque de ressources de grande qualité (notions, extraits de journaux télévisés, cours rédigé, exercices interactifs...).

<https://ses.webclass.fr>

3- depuis le 4 septembre dernier, Melchior IA, propose un outil d'aide à la conception de séquences pédagogiques. Cet outil prend donc appui sur un LLM (de type ChatGPT) mais borne les réponses à la base de données développée par Melchior depuis 20 ans, soit l'ensemble des contenus de Melchior, ainsi que des captations vidéos (plus de 800 vidéos) et un petit nombre de sites sélectionnés pour la qualité de leurs données (INSEE, OCDE).

L'avantage de cette technologie est triple :

- elle est bornée à certaines données;
- les réponses proposées par l'outil sont conformes aux programmes officiels de l'éducation nationale;
- L'outil a été paramétré pour comprendre les termes pédagogiques génériques.

<https://www.melchior.fr/>

4 -Le collectif Education au Développement Durable (EDD) s'est réuni à deux reprises cette année afin de produire des ressources à destination des enseignants. Membres de ce collectif, deux collègues de SES du lycée Madame de Staël de Montluçon et du lycée Monnet-Mermoz d'Aurillac ont proposé une séance sous forme de jeu de rôle : le cas du lac imaginaire « Wonderlake » au Minnesota. Ce jeu amène les élèves à endosser le rôle de divers acteurs privés et publics (élus, riverains, entreprises, ONG...) amenés à débattre de la future utilisation d'une parcelle boisée en bordure d'un lac au Minnesota. Ce jeu, qui mobilise des notions diverses de ces deux enseignements, peut être mis en place dans le cadre de l'enseignement d'Education Civique et Morale ou de Sciences Economiques et Sociales, Il est disponible sur le site disciplinaire académique :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/sciences-economiques-et-sociales/2026/07/08/jeu-de-role-le-cas-du-lac-imaginaire-wonderlake-au-minnesota/>

Journée d'immersion des élèves de Terminale à l'Université de Clermont-Auvergne, décembre 2026

Nos partenaires de l'Université de Clermont 2 proposeront en décembre prochain à vos élèves la huitième journée de formation et d'immersion des lycéens dans l'enseignement supérieur. Un courrier ultérieur vous précisera dates et programme définitifs et vous invitera à inscrire vos classes.

Carrières. PPCR et promotions à la classe exceptionnelle

Un certain nombre de professeurs sont éligibles à un rendez-vous de carrière cette année. L'envoi des courriers les informant de leur éligibilité enregistre encore quelque retard en ce début d'année, mais ne devrait plus tarder. Les premières visites débiteront à la rentrée des congés d'automne.

Certains d'entre vous seront par ailleurs susceptibles d'être promus au printemps prochain à la classe exceptionnelle. Ils n'ont aucune démarche à engager afin de candidater. Suite à de récents échanges avec des collègues non promus

au printemps dernier et afin de ne pas susciter de vaines espérances, je crois toutefois utile de rappeler que la classe exceptionnelle, réservée à 10% d'une cohorte de professeurs, n'est pas le prolongement naturel de la hors classe et n'est en aucune façon une procédure de revalorisation du traitement des agents amenés prochainement à faire valoir leurs droits à la retraite. L'excellence académique est par ailleurs une condition nécessaire, mais non suffisante, à la promotion à la classe exceptionnelle, qui distingue l'intégralité du parcours professionnel des candidats. Parmi les missions susceptibles d'être prises en considération lors de la rédaction des avis (deux avis « très favorable », du chef d'établissement et de l'IPR, nécessaires à cette promotion), l'on peut -notamment- mentionner :

- Le tutorat de collègues stagiaires
- Le tutorat de professeurs contractuels
- L'animation de sessions de formation
- L'engagement au sein de l'établissement
- La prise en charge d'enseignements au niveau universitaire
- La participation à des commissions de composition de sujets d'écrits, ou d'oral, de baccalauréat
- La participation à des commissions de test de ces mêmes sujets,
- L'animation de sites disciplinaires,
- L'obtention de certifications diverses (CAFFA, DNL)
- La production de ressources pédagogiques, dans le cadre de groupes de travail, ou dans le cadre d'un contrat commercial avec un éditeur
- La prise en charge de dispositifs spécifiques (préparation aux concours de Sciences Po, intervention en section internationale, participation aux concours organisés par nos partenaires...)
- La participation à des jurys de concours...

J'invite donc les professeurs nouvellement éligibles à me transmettre en temps utiles, s'ils le souhaitent, une synthèse de leurs états de service depuis leur entrée dans le métier. Une visite pourrait à cette occasion être organisée dans leurs classes.

Restant à votre écoute et à vos côtés,
Je souhaite, à tous, une excellente rentrée et une année scolaire pleine de réussite.



Jean-Yves Deler